



# NOTE EXPLICATIVE DES VARIABLES DU QUESTIONNAIRE MENAGE

**RAPPEL** : *Les renseignements contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique et ne peuvent être publiés que sous forme anonyme conformément à la loi n°2013-537 du 30 juillet 2013 portant organisation du système statistique national.*

*Les informations fournies sur la base de déclaration doivent être exactes. Toute fausse déclaration est passible de poursuites judiciaires.*

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de Côte d'Ivoire de 2014 (RGPH 2014), est la quatrième opération statistique du genre, réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) après celles de 1975 (RGP-75), 1988 (RGPH-88) et 1998 (RGPH-98).

Ce document a pour objet de fournir des précisions sur les variables du questionnaire.

**Les variables 1 à 13 :** Elles sont renseignées par les agents de l'Institut National de la Statistique (INS).

## **ENREGISTREMENT DES MEMBRES DU MENAGE**

*Sont considérées comme membres du ménage, toutes les personnes qui vivent habituellement dans le ménage et les visiteurs qui ont passé la nuit dernière dans le ménage.*

### **Caractéristiques individuelles des membres du ménage**

#### **Colonne 14 : Numéro d'ordre**

Le numéro d'ordre indique l'ordre d'enregistrement de l'individu dans le ménage.

Exemple : Le n° d'ordre du chef de ménage (CM) est 001

#### **Colonne 15 : nom et prénoms**

Les nom et prénoms enregistrés sont ceux qui figurent dans un document officiel (Carte nationale d'identité, Attestation d'identité, Certificat de nationalité, Passeport, Permis de conduire, Acte de naissance, Jugement supplétif, Carnet de naissance, Acte de mariage, Carte consulaire, etc.).

**NB :** En l'absence d'un document officiel, l'information est enregistrée sur la base de la déclaration faite. Ce principe est applicable à toutes les situations d'absence de document officiel.

#### **Colonne 16 : Situation de résidence**

Elle est définie par rapport à la durée de séjour dans le ménage.

- ☞ si la durée indiquée est supérieure à six mois et si cette personne a passé la nuit dernière dans le ménage c'est un «RESIDENT PRESENT »
- ☞ si la durée indiquée est supérieure à six mois et si cette personne n'a pas passé la nuit dernière dans le ménage c'est un «RESIDENT ABSENT »
- ☞ si la durée indiquée est inférieure à six mois, et si elle a l'intention de séjourner dans le ménage pendant au moins six mois alors, c'est un résident, déterminez alors s'il s'agit d'un RESIDENT PRESENT ou d'un RESIDENT ABSENT, comme précédemment.
- ☞ Si la personne n'a pas l'intention de séjourner pendant au moins six mois, plusieurs cas doivent être distingués.

- a) la personne a passé la nuit dernière dans le ménage : c'est un VISITEUR.
- b) la personne est arrivée dans la journée ; elle n'a donc pas passé la nuit dernière dans le ménage ; cependant, elle vivra dans le ménage à compter de ce jour, pour une durée inférieure à six mois : c'est un Visiteur.
- c) la personne n'a pas passé la nuit dernière dans le ménage, tout comme elle ne passera pas non plus cette nuit dans le ménage. Ce n'est pas un Visiteur.

**Colonne 17 : Lien de parenté avec le chef de ménage**

Le lien de parenté est défini par rapport au chef de ménage.

**Colonne 18 : Sexe**

**Colonne 19 : Date de naissance ou Age**

La date de naissance ou l'âge enregistré est celui qui figure dans un document officiel (Cf. documents cités pour la variable Nom et prénom).

**Colonne 20 : Lieu de naissance**

Le lieu de naissance enregistré est celui qui figure un document officiel.

**Colonne 21A : Déclaration de la naissance à l'état civil**

Cette question fait référence à la déclaration de la naissance à l'état civil.

**Colonne 21B : Numéro de l'acte de naissance ou du jugement supplétif.**

Le numéro est celui qui figure sur l'acte de naissance ou du jugement supplétif présenté.

**Colonne 22 : Ethnie (pour les ivoiriens) / nationalité**

Pour les ivoiriens l'ethnie est enregistré, pour les non ivoiriens c'est le nom du pays d'origine qui est enregistré.

**Colonne 23 : Lieu de résidence au cours des 12 derniers mois**

Cette variable se réfère au lieu où il résidait il y a 1 an.

**Colonne 24 : Religion**

Il s'agit de la religion pratiquée par le membre du ménage.

**Colonne 25 : Handicap**

Une personne vivant avec un handicap est un sujet dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée.

**Colonne 26 : Survie de la mère****Colonne 27 : Survie du père**

Il s'agit de la survie (vivante ou décédés) des parents biologiques de l'individu.

*Les colonnes 28 et 29 ne concernent que les personnes résidant dans le ménage et âgées d'au moins 3 ans. Ne sont donc pas concernés par ces questions : les visiteurs, tous les enfants résidents présents et résidents absents âgés de 0, 1 et 2 ans.*

**Colonne 28 : Alphabétisation**

L'alphabétisation se réfère à la capacité d'une personne à lire et écrire, une lettre simple dans une langue quelconque écrite.

**Colonne 29 : Niveau d'instruction**

Le niveau d'instruction correspond à la dernière année d'étude accomplie ou en cours d'accomplissement en référence au système national d'enseignement.

*Les colonnes 30, 31, 32, 33 et 34 et 28 ne concernent que les personnes résidant dans le ménage et âgées d'au moins 6 ans. Ne sont donc pas concernés par ces questions : les visiteurs, tous les enfants résidents présents et résidents absents âgés de 0, 1, 2, 3, 4 et 5 ans.*

**Colonne 30 : Formation professionnelle acquise**

La formation professionnelle concerne :

- 1- Soit l'apprentissage qui se réfère à l'acquisition de connaissances professionnelles et au développement des compétences pratiques dans un contexte spécifié.
- 2- Soit une formation diplômante dans une structure de formation spécialisée.

### **Colonne 31 : Statut d'occupation**

Le statut d'occupation exprime la situation d'une personne par rapport à l'activité économique et permet de la classer en actif ou en inactif.

### **Colonne 32 : Occupation actuelle**

L'occupation actuelle d'un individu qui s'est déclaré "occupé" à la colonne 30, se réfère au genre de travail qu'il exerce en ce moment ou qu'il a exercé pendant au moins une semaine durant la période des 4 semaines précédant la date du recensement.

### **Colonne 33 : Situation dans l'occupation**

La "Situation dans l'occupation" se réfère à la position d'une personne "occupée" au sein de l'entreprise, de l'unité industrielle, artisanale ou commerciale, de l'exploitation agricole, de l'Administration, etc., dans laquelle elle exerce ou elle a exercé son activité économique, son emploi, son métier ou sa fonction au cours de la période de référence, c'est à dire au cours des 4 dernières semaines.

### **Colonne 34 : Branche d'activité**

La branche d'activité concerne le genre d'activité économique exercée par la structure au sein de laquelle le travailleur exerce ou a exercé une activité économique.

*Les colonnes 37 et 38 concernent exclusivement les femmes résidentes (présentes et absentes) dans le ménage et âgées de 12 ans ou plus.*

### **Colonne 35 : Situation matrimoniale**

La situation matrimoniale indique le statut d'une personne par rapport au mariage (légal, coutumier ou religieux).

### **Colonne 36 : Type de mariage**

Le type de mariage concerne l'officialisation de l'union ou des unions actuelles à l'état civil, à l'église ou à la mosquée et selon les rites de la coutume.

**Colonne 37 : Nombre total d'enfants nés vivants**

Il s'agit du nombre total d'enfants mis au monde par une femme (à l'exclusion des mort-nés).

**Colonne 38 : Nombre total d'enfants encore en vie**

Cette question se réfère au nombre total d'enfants encore en vie parmi ceux mis au monde (nés vivants) par une femme.

La colonne 39 concerne exclusivement les personnes résidentes (présentes et absentes) âgées de 12 à 49 ans

**Colonne 39 : Naissances vivantes dans le ménage au cours des 12 Derniers mois**

Le nombre de naissances vivantes survenues dans le ménage au cours des 12 derniers mois qui précèdent le passage de l'Agent recenseur.

*Les colonnes 40 à 43 concernent exclusivement les personnes résidentes (présentes et absentes) nées avant septembre 2002.*

**Colonne 40 : Déplacement ou exil du fait de la guerre/crise**

Cette variable vise à déterminer si le membre du ménage a effectué ou non un déplacement ou un exil du fait de la guerre/crise

**Colonne 41 : Année de déplacement ou d'exil**

Cette variable se réfère à l'année du déplacement ou de l'exil.

**Colonne 42 : Lieu de résidence habituelle avant le déplacement ou exil**

Cette variable concerne le lieu de résidence habituelle du membre du ménage avant le déplacement ou l'exil.

**Colonne 43 : Intentions de retour**

Cette variable vise à déterminer si l'individu en déplacement ou en exil, a l'intention de retourner à son lieu de résidence habituel.

## **Caractéristiques et Commodités du logement du chef de ménage**

### **Colonne 44 : Type de construction**

### **Colonne 45A : Nombre total de pièces disponibles du ménage.**

C'est le nombre total de pièces disponibles dans le logement à l'exclusion de la cuisine, du garage et des salles d'eau.

### **Colonne 45B : Nombre total de pièces occupées pour dormir**

Il s'agit du nombre total de pièces utilisées pour dormir.

### **Colonne 46 : Principale Nature du mur**

### **Colonne 47 : principale nature du toit**

### **Colonne 48 : principale nature du sol**

### **Colonne 49 : principal lieu d'aisance**

### **Colonne 50 : principale source d'alimentation en eau**

### **Colonne 51 : principal mode d'éclairage**

### **Colonne 52 : principal mode de cuisson**

### **Colonne 53 : principal mode d'évacuation des ordures ménagères**

### **Colonne 54 : principal mode d'évacuation des eaux usées**

*Les variables des colonnes 55A, 55B et 55C se réfèrent au nombre d'équipement en état de fonctionnement.*

### **Colonne 55A : moyens de déplacement**

### **Colonne 55B : Equipements électroménagers**

### **Colonne 55C : Equipements audio visuels et TIC**

**Colonne 56 : Statut d'occupation du logement**

**Colonne 57 : Montant mensuel du loyer**

**Emigrations des 5 dernières années**

**Colonne 58 1 : Emigrations**

La question sur l'émigration concerne les personnes qui remplissaient les conditions de résidence dans le ménage avant leur départ.

**Colonne 58.2 : Nombre émigrants**

**Décès des 12 derniers mois survenus dans le ménage**

**Colonne 59 : Mortalité**

La question sur la mortalité concerne décédées et qui qui résidaient dans le ménage au moment de leurs décès au cours des 12 derniers mois.